

En Côte d'Ivoire, l'Église appelle ses fidèles à résister à la franc-maçonnerie

Publié le 6 juin 2017 · 4 min de lecture



Du 16 au 21 mai s'est tenue à Bonoua, dans le diocèse de Grand-Bassam, la 107^e Assemblée plénière de la Conférence des évêques catholiques de Côte d'Ivoire (Cecci). Les évêques ivoiriens ont mis en garde leurs fidèles contre les groupes ésotériques, et plus précisément la franc-maçonnerie.

La question théologique et pastorale des mouvements ésotériques, notamment de **la franc-maçonnerie**, « préoccupe au plus haut niveau l'Église en Côte d'Ivoire », expliquent les évêques ivoiriens dans le message final adressé au terme de leur 107^e Assemblée plénière, qui s'est achevée dimanche 21 mai 2017.

Cette déclaration intervient alors qu'au mois de février, l'archevêque d'Abidjan, **le cardinal Jean-Pierre Kutwa, avait refusé les obsèques catholiques à Magloire Clotaire Koffi, grand-maître des francs-maçons, décédé quelques jours plus tôt**. S'en est suivie une polémique autour de la compatibilité entre franc-maçonnerie et religion catholique.

Soucieuse de donner une position claire sur cette question qui alimente encore les débats dans le pays, la conférence des évêques catholiques apporte « un éclairage en raison des amalgames » pour « lever toutes les équivoques et les ambiguïtés ».

Selon la Conférence des évêques catholiques de Côte d'Ivoire (Cecci), dans son histoire, **l'Église catholique a toujours condamné la franc-maçonnerie**. Citant la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, la Cecci rappelle que « *les fidèles qui appartiennent aux associations maçonniques sont en état de péché grave ; ils ne peuvent accéder à la Sainte communion ; ils ne peuvent, non plus, bénéficier des honneurs des funérailles chrétiennes.* »

Nos confrères d'**urbi-orbi-africa.la-croix** commentent ainsi cette prise de position : « Volontiers

offensif, l'épiscopat ivoirien a pressé les chrétiens déjà initiés à la franc-maçonnerie à rapidement en sortir. Pour les évêques, même s'ils sont liés par des pactes occultes, les chrétiens devenus francs-maçons peuvent et doivent s'en libérer : « *aux fidèles laïcs, certains parmi vous se sont déjà engagés dans la franc- maçonnerie. Quelles que soient les raisons qui vous ont poussé à faire un tel choix, quels que soient les pactes déjà scellés et le degré de votre appartenance à telle ou telle obédience, nous vous exhortons ardemment à rebrousser chemin [...]. N'ayez pas peur de rompre tous les liens qui vous tiennent captifs. Si le Christ nous a libérés, c'est pour que nous soyons libres* », ont-ils déclaré.

Le même avertissement est adressé aux responsables de paroisses et communautés nouvelles : « *Nous apprenons, à tort ou à raison, que certains membres du clergé et des consacrés flirteraient avec la franc- maçonnerie ou en feraient l'apologie, pensant sans doute trouver la solution à leurs problèmes matériels et financiers* », s'indignent-ils, avant d'ajouter qu'« *il serait bien dommage et triste que des hommes et des femmes d'Eglise, censés vivre dans le détachement et le renoncement, en arrivent là !* ».

Rappelons que l'Eglise a toujours condamné la franc-maçonnerie plus spécialement avec les Bulles pontificales *In eminenti apostolatus* du 28 avril 1738 de **Clément XII** et *Providas* du 18 mai 1751 de **Benoît XIV**.

Et si en 2016, le Saint-Siège est intervenu pour démettre de ses fonctions l'ancien curé de Megève en Haute-Savoie qui ne cachait pas son appartenance à la franc-maçonnerie, le magistère a cependant été battu en brèche par de nombreux prélats qui se sont accouinés avec les frères maçons :

- Pour Mgr Planet, les francs-maçons sont des « hommes de bonne volonté » - L'Express n° 3010 du 12 au 18 mars 2009
- Des francs-maçons au Vatican ?, Par Arnaud de Lassus – Janvier-février 2011
- La Grande Loge d'Espagne salue le courage de « l'honorable frère Gianfranco », par ailleurs cardinal de la Sainte Eglise – Mars 2016

De son côté, la Tradition, a toujours mené haut le combat contre la secte franc-maçonne :

- Assise, fruit de l'emprise de la Franc-maçonnerie - Conférences de Mgr Lefebvre à Barcelone et Madrid – Octobre 1986
- L'Eglise et la franc-maçonnerie – Fideliter 156 de novembre-décembre 2003
- L'épiscopat français et la franc-maçonnerie , par l'abbé régis de Cacqueray -13 mai 2010
- Le Vatican : mystères et certitudes, par l'abbé P. Toulza – Janvier-février 2011

Bravo donc aux évêques ivoiriens qui rappellent sans ambages qu'on ne peut en aucune manière altérer la vérité, celle que des dizaines d'encycliques et de lettres apostoliques ont affirmée depuis 1738 : **il y a une incompatibilité radicale et définitive entre la foi catholique et l'idéologie maçonnique** (quelle que soit la loge ou l'obédience), donc une incompatibilité entre la vraie vie chrétienne (la vie selon la grâce) et l'appartenance à la franc-maçonnerie.

Sources : abbatah. /urbi-orbi-africa.la-croix

Source : laportelatine.org/actualite/en-cote-divoire-leglise-appelle-ses-fideles-a-resister-a-la-franc-maconnerie-juin-2017

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France